10201 - Janvier 2015 - Document non contractuel

ENTRETIEN DES MENUISERIES



RÉFÉRENCE AUX DTU 33.1 ET 36.5

« L'entretien et la maintenance des menuiseries sont une nécessité vis-à-vis de son aspect et de son comportement. L'objectif est de compenser l'inévitable usure normale des produits ainsi que leur vieillissement naturel. Une notice devra être fournie par le titulaire du marché au maître d'ouvrage précisant ces recommandations. »

(extraits des DTU 33.1 et 36.5)

L'entretien et la maintenance consistent à :

- nettoyer périodiquement la menuiserie,
- lubrifier 1 fois par an certaines pièces mécaniques nécessaires au bon fonctionnement (voir notices de pose des menuiseries).
- vérifier que les orifices de drainage (permettant l'écoulement des eaux) ne sont pas obstrués.

QUELLE TECHNIQUE?

Aussi simple que le nettoyage des vitres...



Éponge non abrasive



Fau tiède avec détergent inerte (pH 5 à 7)



Rinçage à l'eau claire sans additif



Essuyage avec chiffon doux et absorbant

Ne jamais utiliser de produits agressifs comme certains détergents ménagers, lessives et solvants, de produits fortement basiques ou acides, ainsi que tout abrasif en général (éponge à poncer, papier-ponce, etc.).

QUELLE FRÉQUENCE MINIMUM?

- 1 fois / an : milieu peu agressif zone urbaine et rurale peu dense.
- 1 fois / semestre : zone urbaine dense, industrielle ou marine, ainsi que les parties sur lesquelles il ne pleut jamais. Prévoir une fréquence plus rapprochée si l'ambiance comporte des agents agressifs.

	Atmosphère	Fréquence de nettoyage
Zone rurale	Peu agressive	1 fois / an
Centre urbain peu dense	Peu agressive	1 fois / an
Centre urbain dense	Agressive	1 fois / semestre
Littoral, zone industrielle	Très agressive	1 fois / semestre

EXIGEZ DES LABELS DE QUALITÉ







Qualité de l'alliage aluminium

Qualité du thermolaquage de l'aluminium

Traitement complémentaire pour un thermolaquage résistant aux environnements plus agressifs

K•LINE - CS 40129 - 85501 Les Herbiers cedex







